

# L'ÉCHO

*le magazine de Claret*

Juillet à septembre 2025



**Des travaux avant la rentrée scolaire**

**Vie économique et environnement**

**Des vacances dynamiques**

**Un été festif**

**Vie municipale - au passé et présent**

**Actualités de la vie claretaine**



## **4 Cadre de vie**

Travaux et aménagements : les techniques à pied d'oeuvre

Incivilités : l'affaire de tous

Dossier des antennes

## **6 Environnement et Vie économique**

Les pompiers très sollicités

Les gîtes : un trophée et les premiers locataires !

1ère bougie du Repair Café

Les vendanges, rendez-vous annuel

## **8 Vie scolaire, jeunesse et social**

Encore des vacances actives à Claret !

L'heure de la rentrée est arrivée

Le CCAS de Claret, en faveur de la solidarité

## **10 Communication**

Un été festif

Les manifestations de la rentrée

Les pétanqueurs récompensés

## **12 Vie à Claret**

Des projets en faveur de l'environnement

Hommage à Yvon Jean

Un anniversaire exceptionnel

## **14 Intercommunalité**

Halle du Verre

Le château de Montferrand au loto du Patrimoine

LEADER - une aide pour les acteurs du territoire

## **15 Actualités diverses**

**C**omme évoqué dans le bilan du mandat, distribué cet été dans vos boîtes aux lettres, les numéros de l'Echo à venir n'auront pas d'Edito. En effet, nous sommes rentrés depuis le 1er septembre 2025 en période de réserve électorale. Ainsi, toute démarche ou discours visant à mettre en avant le Maire de la commune, pourrait être vu comme une utilisation des moyens (financiers, canaux de communication...) de la commune comme un outil pour œuvrer pour sa prochaine campagne s'il venait à représenter sa candidature. Mais attention, la réserve électorale ne signifie pas que plus aucune action ne sera menée par la municipalité jusqu'aux élections municipales de 2026. L'équipe municipale en place continuera de vous retrouver pour les animations proposées chaque année à la population et continuera à mener à bien les actions qu'elle avait inscrit dans son programme électoral. Nous aurons donc plaisir à vous communiquer l'avancée des projets et les actualités de notre commune dans nos prochains numéros du bulletin municipal.

**U**n petit point sur les élections municipales : elles auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2026. La commune dispose toujours d'un seul bureau de vote qui est organisé dans la salle des rencontres. L'arrêt des listes électorales se fera le 6 février pour les demandes d'inscription en format papier (et le 4 février pour les demandes réalisées directement en ligne sur le site service-public.fr) conformément à la réglementation du code électoral. Passé ces dates, la personne ne pourra pas être inscrite sur la liste électorale et donc voter.

Monsieur le Maire,  
pour l'ensemble du conseil municipal.

# Travaux : Lotissement "les Charbonnières"

**L**es travaux du lotissement "les Charbonnières" ont débuté. Ce lotissement déposé par Rambier, situé chemin des Ardats, créera 8 lots d'habitation. Ainsi des travaux d'espaces verts et de réseaux sont actuellement en cours sur le secteur. Découvrez le plan de composition de ce projet.



## Incivilités à la Maison des associations

**A**u fil des années, les différentes municipalités ont consenti des efforts budgétaires pour que la commune soit équipée d'infrastructures sportives et culturelles. Aujourd'hui à Claret nous avons un stade de football, un terrain de tennis un city-stade, un pumprtrack, un espace fitness de plein air, un boulodrome, des jardins d'enfants mais aussi une bibliothèque, la maison des associations, la maison des jeunes, la salle polyvalente ou encore l'atelier de Claret... Au-delà des investissements que cela représente ou (a représenté), il y a aussi un coût important de fonctionnement. Eau, assainissement, électricité, ménage, maintenance... Si chacun a le plaisir d'y pratiquer son activité favorite, il faut bien garder à l'esprit que ces équipements sont le bien de tous et que le financement de leur entretien incombe à tous. Il n'est donc pas tolérable qu'ils fassent l'objet de dégradations volontaires. En effet, le terrain de tennis subit régulièrement des dommages suite à des entrées par effraction (porte arrachée, cadenas fracturé, grillage détérioré...) et une utilisation non appropriée (notamment par des jeux avec ballon qui affaissent le filet). Mais nous pourrions également citer les tags, les tables cassées ou brûlées... Il est aussi regrettable que la commune doive fermer régulièrement les WC publics en raison d'actes de vandalisme. Ces incivilités empêchent malheureusement leur ouverture permanente que ce soit à la Maison des associations ou à la salle polyvalente. Il est vrai que lorsque l'on est jeune on peut être peu sensible à ce genre de considérations. Nous demandons donc aux parents d'expliquer à leurs enfants l'importance de préserver le bien commun.



## Et aussi...

### Des travaux estivaux aux écoles

Comme chaque année et durant les vacances scolaires, de nombreux petits travaux d'entretien sont réalisés au sein des écoles de la commune aussi bien par les services techniques que par des entreprises extérieures. Cet été, nous avons réalisé des travaux de toiture et de peinture, installé une climatisation, renouvelé les équipements de cuisine et aménagé une bibliothèque. Toutes ces améliorations visent à offrir aux enfants et aux équipes éducatives un espace d'accueil à la fois fonctionnel et chaleureux.

L'ensemble de ces travaux représente un coût total de 14 000 €.

## Les antennes à Claret

**C**ompte tenu de l'agitation à la suite de l'installation des panneaux d'affichage des déclarations préalables (DP) déposées pour l'installation d'antennes sur la commune, il nous est apparu nécessaire de faire un rappel de la situation.

Sur la commune de Claret, la société Bouygues a déposé une DP pour l'implantation d'une antenne chez un particulier avec qui ils ont signé un bail. La municipalité a donné un avis défavorable et avait refusé l'autorisation d'urbanisme. L'arrêté de refus a, comme le veut la loi, été affiché en mairie. La société Bouygues a contesté ce refus devant le tribunal administratif pour une audience en référé puis un jugement sur le fond. En référé, le tribunal administratif a ordonné à la commune de délivrer une déclaration préalable pour autoriser l'implantation de cette antenne. Dans l'attente du jugement sur le fonds, Monsieur le Maire n'a pas signé cet arrêté, il a cependant été rappelé à l'ordre par le tribunal sous peine de paiement d'astreinte de 1500€ par jour. Devant cette menace et sur les conseils de l'avocat de la commune, Monsieur le Maire a délivré un accord pour cette DP mais provisoire.

Vous pouvez être assurés que la municipalité met et mettra tout en œuvre pour s'opposer à l'implantation de cette antenne à cet endroit-là.

Concernant l'antenne sur la commune de Sauteyrargues, de la même façon, la municipalité de Sauteyrargues s'était opposée à l'implantation de cette antenne sur ce site. Là encore, le tribunal administratif a imposé à la commune de Sauteyrargues d'accorder la DP pour ces travaux. À ce jour, la municipalité de Claret a demandé à son avocat d'entamer une démarche auprès du tribunal administratif pour attaquer cette déclaration préalable eu égard aux préjudices écologiques, paysagers...

## Stationnement - véhicules "ventouse"

**M**algré les gros efforts consentis pour réaliser un parking en face de l'église, des difficultés de stationnement persistent dans le vieux village. Il est donc demandé à chacun de faire preuve de civisme et de ne pas stationner de façon anarchique, ainsi qu'aux propriétaires de plusieurs véhicules de ne pas hésiter à utiliser le parking des écoles quand un véhicule doit y stationner plusieurs jours. La municipalité a demandé au policier municipal d'être particulièrement vigilant

Un petit rappel sur la réglementation : « Article R417-12 : Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni par l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3 ».

## Orage avant la rentrée, les techniques à pied d'œuvre

**A**près un été bien ensoleillé, la météo a décidé de rappeler à tout le monde que les vacances étaient bel et bien terminées. Dans la nuit précédant la rentrée des classes, un violent orage s'est abattu sur la commune. Pluie, vent, tonnerre, branches d'arbres cassées, coupure de courant... de quoi créer du mouvement dès les premières heures de la journée.

L'orage, qui a débuté vers 23 h, a provoqué une coupure d'électricité ayant duré une bonne partie de la nuit. Bien qu'immédiatement informés, les agents d'Enedis n'ont pu rétablir la situation qu'au milieu de la nuit pour une partie du village, puis le lendemain, vers 11 h, pour la zone sud de la commune (hameau du Bouyssier, Farjou...).

La nuit de M. le Maire, du policier municipal et des agents techniques a donc été rythmée par de nombreux appels : avec Enedis pour rétablir l'électricité et avec la gendarmerie pour signaler les branches tombées sur la voie publique.

Dès les premières lueurs du jour, les services techniques étaient à pied d'œuvre pour évacuer les branches qui entraînaient la chaussée, aidés par quelques riverains équipés de tronçonneuses. Nous remercions particulièrement Christian Mary et Robert Boeckel pour leur coup de main.



## Un été chaud sous la protection des pompiers

**S**i l'été a été relativement arrosé à Claret, avec des pluies printanières prolongées jusqu'à la veille du 14 juillet puis des orages après le 15 août, les épisodes caniculaires, avec des températures dépassant les 40 degrés, ont mis à mal la végétation comme le bien-être de tous.

À deux reprises, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été déclenché à la demande de la Préfecture, et ce durant plusieurs jours consécutifs. La municipalité a alors ouvert des espaces rafraîchis par climatisation (salle polyvalente ou bibliothèque) avec mise à disposition de boissons fraîches. Le policier municipal, de son côté, s'est rapproché des personnes vulnérables pour s'assurer de leur sécurité.

Comme les médias l'ont largement relayé, ces canicules ont d'abord entraîné la fermeture de certaines écoles (fin juin), puis favorisé de graves incendies au cours de l'été. À Claret, l'ensemble des salles scolaires et périscolaires étant climatisées, les enfants ont pu être accueillis dans de bonnes conditions.

Côté environnement, nos sapeurs-pompiers volontaires ont assuré une présence constante et une surveillance renforcée du territoire. Ils ont également participé, lors de grands incendies comme celui de l'Aude, à des colonnes de renfort. Nous leur adressons toute notre gratitude !



## — 6 — Les premières locations des nouveaux gîtes

**D**e l'avis de tous, la fin de la réhabilitation de la Maison du Parc est une réussite. Elle a embelli l'espace public et, avec la disparition de la volière, le cadre de vie des Claretais (entre la place de l'Hermet et l'esplanade du Nouveau Monde) s'est encore amélioré. Ce chantier ouvre également des perspectives pour l'aménagement d'un espace entre la salle polyvalente et l'entrée sud du parc.

Cette réhabilitation a aussi permis la création de trois gîtes supplémentaires ainsi que d'un (voire deux) locaux à vocation commerciale. Concernant ce(s) local(aux), la municipalité a sollicité l'accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) afin d'y installer une activité animant le village (notamment les week-ends), mettant en valeur les produits du terroir et sans créer de concurrence trop forte avec les commerces existants.

Quant aux gîtes, ils ont déjà accueilli leurs premiers touristes. Malgré quelques petits désagréments techniques (une fuite au niveau de la machine à laver, des soucis de connexion Internet...), les vacanciers sont repartis satisfaits de leur séjour à Claret.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour toute demande de locations !

## Et aussi...

### Les gîtes récompensés du Trophée des bâtiments de l'Hérault

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que la municipalité s'est vue attribuer ce vendredi 26 septembre, le trophée des bâtiments de l'Hérault dans la catégorie "services publics", au salon des maires à Béziers pour le projet des gîtes de l'Orangerie et du local commercial.

Ce fut une nouvelle fois l'occasion pour Monsieur le Maire de rappeler les objectifs de ce projet !



## Repair Café : déjà 1 an et un bilan enthousiasmant !

Samedi 13 septembre 2025, le Repair Café du Pic Saint Loup (RCPSL) a soufflé sa première bougie. Un anniversaire célébré à Claret en présence de nombreux bénévoles et visiteurs, mais aussi d'élus locaux. Le maire de Claret et le maire de Sainte-Croix-de-Quintillargues – également 2ème vice-président de la Communauté de communes, en charge du développement économique, de l'attractivité du territoire, de l'emploi et de la formation – ont tenu à saluer cette initiative « écologique et humaine », portée dans la bonne humeur et la transmission de savoir-faire, au service de la réduction des déchets. Le projet est porté par l'Atelier de Claret, actuellement présidé par "Maje", et animé au sein de la commune par le conseiller municipal Jérôme Thonnat.

En neuf mois, le Repair Café du Pic Saint Loup a organisé 9 ateliers itinérants entre Claret et quatre villages voisins (Vacquières, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Corconne, Carnas). Le succès est au rendez-vous :

- 70 bénévoles inscrits, dont 54 actifs, représentant près de 1 000 heures de bénévolat.
- 243 visiteurs accueillis, venus avec 407 objets (soit 1,67 tonne au total).
- 341 objets sauvés de la poubelle (1,43 tonne), soit près de 87 % réparés ou réparables.
- Plus de 300 habitants issus de 29 communes mobilisés au total.
- 1 214 € de dons collectés, réinvestis dans l'achat de pièces détachées, de consommables, mais aussi dans la communication et l'accueil convivial des ateliers.

Parti de Claret, avec sa croissance rapide – de 30 bénévoles au lancement en 2024 à 70 un an plus tard – le RCPSL s'impose comme un véritable lieu de rencontres et d'échanges. Plus qu'un simple atelier de réparation, c'est devenu un espace d'entraide citoyenne où se mêlent convivialité, sensibilisation écologique et formation pratique.

« Un an seulement après son lancement, le Repair Café du Pic Saint Loup est déjà une belle réussite collective et une aventure humaine qui ne demande qu'à grandir », ont résumé les organisateurs.



Les organisateurs du RCPSL accompagnés des maires de Sainte-Croix et Claret

## L'heure des vendanges est arrivée !

C'est l'aboutissement de toute une année de travail pour nos viticulteurs. Ces vignes, qui façonnent notre paysage, il a fallu les tailler, entretenir les sols, amender, épamprer, palisser, protéger des champignons et des ravageurs, irriguer... pour enfin récolter. Tout cela en levant régulièrement les yeux vers le ciel, redoutant une météo qui pourrait anéantir des mois d'efforts en quelques minutes.

Gel, grêle, pluies répétées favorisant le mildiou, vent chaud et humide propageant l'oïdium, canicule, sécheresse... Le dérèglement climatique, qui entraîne des phénomènes beaucoup plus marqués qu'autrefois, fragilise cette culture. Elle demeure néanmoins la première activité économique de nos communes rurales.



## Les vacances à Claret !

Cet été encore le centre de loisirs et la Maison des jeunes ont été très actifs et ont accueilli de nombreux jeunes claretains ! Chacun son programme, un tour du monde en trois semaines pour les plus jeunes avec nos animatrices du centre de loisirs avec notamment une initiation au tir à l'arc et une virée à la réserve africaine de Sigean à la découverte des animaux de la savane ! Et pour les plus grands, avec les Manon's, un séjour au lac Sainte Croix et de nombreuses activités originales et instructives comme un stage de premiers secours. De quoi laisser à tous de bons souvenirs des vacances à Claret et se préparer dans la bonne humeur à la rentrée scolaire à venir.

La municipalité tient une nouvelle fois à remercier le travail des équipes d'animation du centre de loisirs et de la maison des jeunes, qui à chaque période d'ouverture redoublent d'idées et d'inventivité pour accueillir les jeunes claretains.



## Claret à l'heure de la rentrée scolaire !

À l'école de Claret, c'est dans une ambiance de retrouvailles que les enseignantes, les AESH, les ATSEMS, ainsi que tout le personnel périscolaire mais aussi technique ont préparé la rentrée le vendredi 29 août. Depuis déjà 4 années, c'est à l'initiative de son adjoint délégué à la vie scolaire, que Monsieur le maire accompagné de quelques élus du conseil municipal et des représentants des parents d'élèves, viennent partager avec tous les intervenants de l'école un verre de l'amitié offert par la municipalité. C'était cette année l'occasion de saluer Madame Cécile Wouters nouvelle directrice de l'école maternelle. Un instant particulier où la nostalgie de fin de vacances laisse rapidement la place au plaisir de se retrouver.

Le lundi 1er septembre 2025, ce sont 184 enfants (62 élèves de maternelle et 122 en élémentaire) qui ont retrouvé les bancs de l'école. Monsieur le Maire et son adjoint délégué à la vie scolaire ont partagé avec parents, enfants et personnels enseignants et périscolaires, ce moment d'importance, qui s'est conclu par une visite de chacune des classes afin de rencontrer en ce 1er jour tous les enfants, leurs enseignantes, et accompagnantes du quotidien : ATSEM et AESH.

L'équipe municipale souhaite aux écoliers de tirer le meilleur de cette nouvelle année scolaire, mais aussi une bonne rentrée aux parents d'élèves, dont le soutien est essentiel à la réussite de leurs enfants, et adresse également tous ses vœux de meilleure rentrée aux enseignantes et à l'ensemble du personnel des écoles, qui œuvrent avec dévouement pour faire de l'école un lieu de réussite et de bienveillance.



## Une rentrée rythmée pour le CCAS

Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap ... Bien évidemment, chaque CCAS œuvre en fonction de ses capacités. Pour ce qui est de la commune de Claret, le CCAS, sous la présidence de Monsieur le Maire en qualité de président du CCAS et de son conseil d'administration, gère également l'attribution d'aide sociale facultative telle que la banque alimentaire. Ainsi le CCAS et la mairie, bien qu'ils soient deux entités distinctes sont très proches. Le CCAS de Claret dispose d'un budget annuel de fonctionnement d'un peu plus de 10 000 € permettant ainsi de financer majoritairement la banque alimentaire, le colis de Noël aux personnes âgées et certains projets scolaires. Au-delà de ses missions d'aide, le CCAS de Claret sous la houlette de son vice-président, également adjoint délégué aux affaires sociales de la commune, propose régulièrement de nombreux ateliers gratuits à destination de nos séniors : passage de l'APIBUS, ateliers cuisine, balades contées et guidées dans le village... Des ateliers qui s'inscrivent dans la politique du « bien vieillir » ou comment accompagner nos séniors au quotidien, en leur permettant de rester le plus longtemps possible autonomes. C'est dans ce cadre-là que s'inscrivent les ateliers mémoires qui se déroulent à la salle des rencontres. En septembre et octobre, des ateliers dédiés à la stimulation et au renforcement de la mémoire ont été organisés chaque mardi pour les seniors, à la salle des rencontres.

C'est également le CCAS de Claret qui est à l'origine de l'organisation de la « Semaine bleue ». La troisième édition a eu lieu cette année du 6 au 10 octobre et encore une fois l'enjeu de tous les ateliers est d'œuvrer pour le bien vieillir et le lien intergénérationnel. Au programme cette année encore, des ateliers de gymnastique adaptée, un atelier mémoire, des ateliers ludiques avec les enfants du centre de loisirs de Claret et une balade organisée sur le thème des "Métiers d'autan et Histoires d'eau".

N'hésitez pas à suivre les actualités du CCAS, relayées régulièrement par le club séniors du chemin des verriers, partenaire clé du CCAS dans la réalisation de nombreux évènements à destination des séniors du territoire.



## Et aussi...

### Colis des aînés - préparation de la distribution de fin d'année

Vous avez plus de 75 ans et êtes inscrits sur les listes électorales, la municipalité a le plaisir de vous rappeler que vous bénéficiez de la distribution du colis des aînés qui se déroule durant le mois de décembre. Si vous avez rencontré des difficultés les années précédentes, merci de le signaler auprès de la mairie. Pour rappel si vous n'aviez pas plus de 75 ans l'année dernière vous n'étiez pas concernés par cette distribution.

Vous pouvez vous signaler par mail à [manongrenouilleau@claret.fr](mailto:manongrenouilleau@claret.fr)

# Retour sur un été animé !

## La Guinguette des vignerons

**E**ncore un vif succès pour la Guinguette des vignerons ! C'est dans l'objectif d'obtenir la labélation des gîtes municipaux « Vignobles et découverte » que le conseil municipal organise depuis trois ans la Guinguette des vignerons. Un évènement qui permet aux viticulteurs de Claret de présenter leurs vins mais également aux commerçants du village d'assurer la partie restauration. Il est important de remercier tous ceux qui y participent, mais aussi le comité des fêtes pour sa collaboration, le personnel municipal (technique et administratif) ainsi que les élus particulièrement impliqués notamment les adjointes déléguées à l'économie et aux manifestations.



## La Balade de la fête et un nouveau succès pour la fête

**L**a balade organisée par la municipalité la veille de la fête votive n'est pas simplement un instant festif supplémentaire. L'équipe municipale de l'époque (1998) avait créé cet évènement dans le but de faire découvrir aux nouveaux Claretains (ou redécouvrir aux plus anciens) des lieux ou du patrimoine emblématiques de notre commune. L'idée était également de partager à la suite de cette ballade les vins de nos vignerons et des grillades offertes par la municipalité lors d'un moment festif. Une façon de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et de communier autour d'une identité. C'est dans cet esprit que depuis, les équipes municipales qui se sont succédées ont poursuivi cette démarche. Découvrir notre village son histoire, le trouver beau, en être fier, s'y sentir bien, s'y attacher, pour y bien vivre ensemble et si c'était cela « l'identité Claretaine » ?

Cette année encore, la fête votive organisée par le Comité des fêtes Los Festaires a été un festival d'animations : abrivados, toro piscine, concours de pétanque et de belote, apéros mousse, soirées musicales... et surtout orchestres et DJ qui ont fait danser toutes les générations ! La municipalité constate avec joie que la fête de Claret, grâce au dynamisme des bénévoles du comité, attire chaque année de plus en plus de public. Cette édition 2025 a battu tous les records d'affluence ! Pour un petit village comme le nôtre, c'est un très beau succès ! La grande nouveauté de cette année était l'organisation de la course de caisses à savon durant laquelle 7 équipages originaux (et intergénérationnels !) ont offert un beau spectacle, accompagnés par une peña dans une ambiance de folie. Cette fête 2025 restera dans les mémoires comme un moment de fraternité, de partage et de fierté locale.



## Associations & Manifestations

# Journée des associations

**L**e samedi 6 septembre, les associations de Claret en collaboration avec la municipalité, vous ont donné rendez-vous pour la matinée de la « journée des associations ». C'est encore une fois l'adjointe déléguée aux associations, accompagnée de Manon Grenouilleau (agent en charge des associations et manifestations) qui de bonne heure accueillaient les responsables des associations et les claretains. Monsieur le maire beaucoup moins matinal est venu, vers 10h30 pour faire le tour des stands, saluer les responsables des activités et les remercier au nom du conseil municipal de leur engagement pour l'animation de la commune.



# Les journées du Patrimoine

**L**es 20 et 21 septembre, la commune proposait dans le cadre des journées européennes du patrimoine de nombreuses animations tout au long du week-end. La Halle du Verre, gratuite pour l'occasion, organisait des visites guidées pour découvrir ou redécouvrir la culture verrière de la commune. Le samedi, une vingtaine de participants ont suivi la visite commentée par Philippe Gerbier, président du comité Escalège et conseiller municipal. En parcourant les rues du vieux village, ils ont découvert l'histoire de l'eau à Claret : des simples citerne privées aux grandes étapes du XIXe siècle avec la construction d'une citerne publique, les fontaines et l'adduction depuis la source du Joncas. À l'époque, un garde n'ouvrait l'eau que deux fois par jour et chaque foyer n'avait droit qu'à une ou deux cruches !

La visite s'est conclue par la projection d'une vidéo sur la citerne qui se trouve sous la place de l'Hermet et la présentation de la maquette des cours d'eau, avant un verre de l'amitié partagé dans le parc.



# Et aussi...

## Le Petanc'Club champion des clubs de l'Hérault !

Ce dimanche 28 septembre, avaient lieu à Valergues, les demi-finales et finales du championnat de l'Hérault des Club 2025 qui ont vu la victoire de l'équipe Claretaine ! Félicitations aux joueurs de l'équipe : Vincent Monrocq (le capitaine), Benjamin Domergue, Jérémy Lopez, Brice Arnaud, Sébastien Agullo, Stéphane Thomas, Martin Mazel et Loïc Jean !



# Hommage à Yvon Jean

**S**i l'on s'interroge et que l'on se demande : « Cela lui aurait-il plu ? », la réponse crée le doute. Yvon n'aimait pas être sous le feu des projecteurs. Mais il n'en demeure pas moins que l'hommage que nous lui avons rendu, il le mérite grandement. La présence de nombreux élus et anciens élus, de pompiers et anciens pompiers, ainsi que de nombreuses Claretaines et Claretains en atteste.

Par son implication en tant qu'élu municipal (30 ans) et par son dévouement comme premier chef de centre des sapeurs-pompiers volontaires de Claret (25 ans), Yvon a profondément marqué la vie de la commune. Pour sa sœur, ses filles, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, il était important de rappeler que les Claretains sont reconnaissants des actions menées par Yvon (avec le soutien de Paulette).

La population d'une commune évolue au fil des générations, mais pour que les Claretains de demain gardent un attachement à leur village, ils doivent savoir avec qui et comment il s'est construit. Si, dans plusieurs générations, un descendant d'Yvon Jean se rend à la caserne des sapeurs-pompiers de Claret, devant cet espace, il saura que ses racines sont ici, à Claret.



## Projet photovoltaïque : Ferrières-les-Verreries

**L**a commune de Ferrières-les-Verreries s'est lancée dans une démarche écologique, économique et sociale ambitieuse. Le projet consiste à produire de l'électricité décarbonée grâce à une petite ferme photovoltaïque au sol (de 300 kWc).

Cette production sera ensuite partagée avec les habitants qui le souhaitent, dans un rayon de 20 km, à un tarif particulièrement attractif. La municipalité de Claret, qui a souvent soutenu la commune de Ferrières-les-Verreries dans ses projets, sera une nouvelle fois à ses côtés.

C'est également, pour notre commune, une opportunité de lutter concrètement contre le réchauffement climatique et d'offrir une alternative aux Claretains qui ne peuvent (ou ne souhaitent pas) installer de panneaux sur leur toiture, afin qu'ils puissent malgré tout bénéficier d'une consommation électrique d'origine solaire.

Réunion publique le 24/10 à 18h30 à la salle des rencontres.

## RÉUNION D'INFORMATION

VENDREDI 24 OCTOBRE 18H30

Salle des rencontres  
CLARET 34270

Ferrières énergie partagée vient vous présenter son projet de petit parc photovoltaïque en autoconsommation collective.  
Apprenez comment vous engager et tirer parti d'une énergie locale à prix réduit.

ferrieresep@gmail.com

FERRIERES ENERGIE PARTAGEE  
"L'énergie solaire en circuit court"

eCLR  
ÉNERGIES CLÉS ET RENOUVELABLES

Petit parc photovoltaïque en autoconsommation collective

## Borne de recharge véhicules électriques

Un Claretain nous faisait remarquer que régulièrement quand il se promenait, des automobilistes s'arrêtaient pour lui demander où se trouvait la borne de recharge pour véhicule électrique. Il est donc bon de rappeler que depuis déjà plusieurs années la commune est équipée d'une borne de recharge située sur le parking du stade (en face de la cantine). Elle peut accueillir deux véhicules, c'est une recharge dite moyennement rapide. De quoi vous laisser le temps de prendre un verre ou un repas au comptoir d'Aurelia, d'une visite de la verrerie ou de la distillerie des cévennes ou tout simplement d'une déambulation dans notre village.

## Un claretain centenaire !

Le 1er octobre, c'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur le Maire et quelques membres du conseil municipal sont allés souhaiter un joyeux anniversaire à Monsieur Rémy Durand qui vit au hameau des Embruscalles entouré de ses enfants.

Et pas n'importe quel anniversaire, ses 100 ans ! Ce fut l'occasion pour lui de partager avec eux ses souvenirs de la vie à Claret. Une belle occasion pour la municipalité d'offrir à ce centenaire un petit présent qu'il partagera à n'en pas douter avec toute sa famille !



## Départ à la retraite du responsable des services techniques

Vendredi 5 septembre, la municipalité organisait le pot de départ à la retraite de Didier Cres, responsable des services techniques de la mairie, après une carrière de près de 40 ans à Claret.

Étaient conviés sa femme et ses deux fils, leurs compagnes et enfants, les agents, le conseil municipal, les élus des précédents mandats, les anciens agents de la commune. Parmi ces derniers, Thierry Frontier, ancien responsable des services techniques avait lui-même transmis le flambeau à Didier Cres à son propre départ à la retraite.

Monsieur le Maire, dans son discours, a évoqué le fait que Didier était pour lui un copain d'enfance, un collègue de travail pendant une courte période, un employé et enfin un administré qu'il a eu le plaisir de接过, mais surtout et avant tout un ami. Il a souligné le fait que Didier avait bien cerné ce qu'était le service public en se rendant disponible dès qu'il le fallait et parfois même le week-end !

Christian Jean et André Cot, anciens maires de la commune, ont ensuite pris la parole. La soirée s'est poursuivie par le partage d'un buffet préparé par le Comptoir d'Aurélia.

Tout le monde a souhaité à Didier Cres une belle retraite, entouré de sa compagne, ses enfants et petits-enfants et rythmée par le vélo, la pétanque, la chasse...



## Et aussi...

### Fermeture de la déchetterie de Claret

La déchetterie de Claret sera exceptionnellement fermée au public du lundi 13 au jeudi 23 octobre inclus en raison de travaux d'aménagement et de maintenance pour être conforme aux nouvelles réglementations.

Durant cette période, les usagers sont invités à se rendre à la déchetterie de Saint-Mathieu-de-Tréviers qui est ouverte : les **mercredi, vendredi et samedi** de 9h à 12h et de 14h à 18h et le **dimanche** de 9h à 12h.

# Une expo pour tous les âges, Venini fait le plein

**R**etour sur la saison estivale 2025 marquée par le succès de l'exposition « Venini », qui a déjà accueilli à ce jour plus de 6000 visiteurs, dont 500 lors des Journées du Patrimoine. Il convient de noter que la fréquentation de la Halle du Verre profite également au dynamisme du commerce local.

À l'occasion de la rentrée, et comme les années précédentes, les écoliers du Pic Saint-Loup découvriront l'art du verre vénitien à travers des visites organisées et un accueil adapté : visites guidées et ateliers pédagogiques leur sont spécialement proposés. En 2024, ce sont 13 classes, soit 206 élèves issus de plusieurs écoles, qui ont bénéficié de cette initiative.

Bonne nouvelle, il est encore temps de découvrir ou revoir cette magnifique exposition jusqu'au 2 Novembre,

Billet combiné Halle du Verre Claret/Musée des Matelles à 5 €, valable toute l'année et sur les 2 sites. Horaires et jours d'ouverture sur le site de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.

Le musée sera fermé en 2026 pour des travaux de remise en état, dont nous vous ferons part dans le prochain numéro.



## Loto du patrimoine - Château de Montferrand

- 14

**L**e château de Montferrand a été sélectionné par l'Association du Patrimoine, dans le cadre de la mission Bern, pour bénéficier du Loto du Patrimoine pour l'Hérault.

Classé Monument Historique en 2024, Montferrand obtient là, une nouvelle distinction qui renforce la visibilité du projet, confirme la pertinence d'un engagement politique fort et apporte un soutien financier essentiel pour poursuivre les travaux, en particulier les futures fouilles archéologiques. Il devrait être prochainement ouvert à nouveau au public.

Pour suivre les actualités, n'hésitez pas à consulter le site internet et la page Facebook dédiée.

Site : château de Montferrand

Facebook : @chateaudemontferrand.fr

(c) Christophe Colrat



## LEADER une aide pour les acteurs du territoire

**L**a Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, en partenariat avec 4 autres Communautés de Communes voisines, bénéficie d'un programme LEADER, programme de financements européens pluriannuel destiné à financer des projets portés par des acteurs locaux publics ou privés qui contribuent au développement d'un territoire rural.

Elle propose un dispositif d'aide à ses habitants, permettant d'accéder à ces financements européens et de bénéficier d'aides publiques pouvant aller jusqu'à 80 % du montant total du projet.

Pour tout projet de création et/ou de développement : Agriculture, commerce, tourisme, aide sociale, activités touristiques, associations, ....

Pour en savoir plus : [leader@ccgpsl.fr](mailto:leader@ccgpsl.fr) ou 06-59-54-52-65 Louis de Fontainieu

## Retour sur la cérémonie citoyenne

Mardi 26 août, une douzaine de jeunes de la commune ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire pour recevoir officiellement leur première carte d'électeur.

Cette cérémonie citoyenne, organisée pour la deuxième année consécutive, à l'initiative de Sonia Lurac, agent administratif en charge des élections, a rassemblé les jeunes concernés, leurs parents, les membres de la commission électorale ainsi que plusieurs élus.

Dans son discours, Monsieur le Maire a tenu à remercier chacun pour sa présence et a souligné l'importance de ce passage symbolique vers la vie citoyenne. Il a encouragé les jeunes à exercer pleinement leur droit de vote, « quelle que soit leur conviction, y compris pour voter blanc, mais toujours en prenant le temps de se rendre aux urnes ».

La remise des cartes s'est faite individuellement, renforçant le caractère solennel de ce moment. La cérémonie s'est conclue dans la convivialité autour du verre de l'amitié.



## Nuisances sonores, incivilités et voisinage

C'est avec regrets que nous devons communiquer une nouvelle fois sur la problématique des nuisances sonores et autres incivilités dans le village.

Comme nous le répétons régulièrement, Claret est un village où il fait bon vivre, empreint d'un caractère rural et où le « bien-vivre ensemble » règne. Malheureusement, nous sommes régulièrement sollicités pour des nuisances sonores ou des incivilités qui persistent. La municipalité souhaite rappeler qu'il en va de la responsabilité de chacun de respecter la tranquillité du village et de ses voisins. Évidemment, un évènement familial ou amical exceptionnel, des travaux dans son jardin, tout le monde peut le comprendre, en revanche dès lors que cela devient excessif et à des heures tardives, cela est bien évidemment problématique et peut être verbalisé. Pour rappel, vous trouverez sur le site internet de la mairie l'arrêté municipal en vigueur précisant les bonnes pratiques afin d'éviter les nuisances sonores.

Enfin, nous souhaitons une nouvelle fois alerter sur les dépôts sauvages ou l'amoncellement d'ordures dans les logettes des conteneurs. Nous avons reçu plusieurs plaintes sur la saleté de certains abris conteneurs avec photos à l'appui. La municipalité a demandé au service déchet de la Communauté de communes qu'un nettoyage soit réalisé lors des collectes et également aux agents techniques municipaux d'entretenir le plus régulièrement ces points. Toutefois, le plus simple ne serait-il pas que chacun prenne ses responsabilités et ne laisse pas ses déchets traîner n'importe où, ou créer un cumul au pied du conteneur ? Pour information, notre policier municipal a à ce jour réalisé plusieurs verbalisations (135€) pour dépôt sauvage. Nous vous demandons donc de bien vouloir faire le nécessaire pour respecter la qualité et la quiétude de notre village.

## Et aussi...

### De nouveaux agents au service administratif

Depuis la rentrée de septembre 2025, trois nouveaux agents ont rejoint les rangs du service administratif de la mairie.

**Manon Grenouilleau**, bien connue de nos jeunes claretains, gère désormais (en plus de la Maison des Jeunes) les associations, les locations de salles et matériels et les animations sur la commune. Son mail : [manongrenouilleau@claret.fr](mailto:manongrenouilleau@claret.fr)

Nous avons eu le plaisir également de retrouver après son stage, **Thomas Cartwright**, maintenant alternant en Master Management Public Territorial dont les missions principales sont de finaliser l'actualisation du site internet et la gestion des affaires générales.

Enfin **Lisa Colinet**, mise à disposition par la CCGPSL, remplace à mi-temps notre comptable sur la gestion des ressources humaines.

Octobre Rose - France Services

26 octobre 2025

Rallye des Cévennes

31 octobre 2025

Boum d'Halloween - 15h/18h - APEC

2 novembre 2025

Loto SOC - 15h - Salle polyvalente

5 novembre 2025

Contes d'Halloween

8 novembre 2025

Repair Café - Salle polyvalente

9 novembre 2025

Loto - Club séniors- Salle polyvalente

11 novembre 2025

Commémoration

22 novembre 2025

Loto nocturne Comité - Salle polyvalente

28 novembre 2025

Don du sang - Salle polyvalente

du 1er au 24 Décembre 2025

Calendrier de l'Avent

13 décembre 2025

Marché de Noël - toute la journée



## Infos pratiques

### Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : communedeclaret34

Instagram : communedeclaret34

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers	18
Samu	15
Police/Gendarmerie	17
Enfance maltraitée	119
Services de secours	112
Services de secours pour malentendants	114
SAUR urgence eau	04 34 20 30 08

Déchetterie mercredi 14h/18h,  
vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mardi 16h/19h mercredi, samedi  
10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi  
9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06